

**SALMA ZAHID, DÉPUTÉE
SCARBOROUGH CENTRE**

**TOWNHALL REPORT
ON ELECTORAL REFORM
PUBLIC CONSULTATION**



**SALMA ZAHID, DÉPUTÉE
SCARBOROUGH CENTRE**

**RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
PUBLIQUES SUR LA RÉFORME
ÉLECTORALE**

LES CONSULTATIONS

Date (s) de (s) la rencontre (s)	Heure et Durée (de quelle heure à quelle heure)	Lieu de la consultation	Total de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)
1. 9/7/2016	2 heures	Scarborough Civic Centre	40
2.			
3.			
4.			

Forme : Utilisation de la présentation visuelle de la Bibliothèque du Parlement
 Présentation du bureau du député
 Micro ouvert
 Période de questions/réponses
 Conférenciers
 Autre (SVP spécifier)

LES SUJETS ABORDÉS (sommaire)

Modes de scrutin <input type="checkbox"/>	Changement au mode de scrutin actuel <input type="checkbox"/>	Participation électorale <input type="checkbox"/>	Accessibilité et inclusion <input type="checkbox"/>
Vote obligatoire <input type="checkbox"/>	Vote en ligne <input type="checkbox"/>	Représentation locale <input type="checkbox"/>	Autre (SVP spécifier) <input type="checkbox"/>

QUESTIONS DE DISCUSSION

Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (bénéfices/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)

Les participants estiment que le système actuel est simple et facile à comprendre, en particulier pour les nouveaux arrivants, et permet d'élire un représentant qui rend directement compte aux électeurs de la circonscription.

En ce qui concerne les lacunes, les participants ont exprimé leur frustration à l'égard du vote stratégique et la volonté de voter pour une personne au lieu d'un parti. Certains estiment que le système actuel ne tient pas fidèlement compte de leur vote et qu'il ne permet pas d'établir un lien clair entre le résultat et l'intention des électeurs. Les participants estiment également que le système met en place un parlement qui ne reflète pas la diversité sexuelle et ethnique du Canada.

De façon plus générale, on a souligné les cartes d'électeur manquantes et l'insuffisance de renseignements concernant les élections à venir, ainsi que l'accessibilité des bureaux de vote.

On a également exprimé le souhait de ne pas précipiter le processus de réforme électorale et de s'assurer que les citoyens sont conscients du processus et qu'ils y prennent part.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Quelles alternatives au système actuel ont été discutées? Est-ce que les participants ont identifié des caractéristiques spécifiques qui leur importent dans un système électoral (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Durant la présentation, la mécanique du système électoral majoritaire à un tour et d'un certain nombre de systèmes proportionnels et mixtes proportionnels a été décrite afin de mieux encadrer la discussion.

Les participants qui appuyaient les systèmes mixtes ou proportionnels ont rejeté l'idée selon laquelle ces systèmes pourraient créer de la confusion chez les électeurs, en donnant l'exemple d'autres pays qui ont mis en place de tels systèmes. Ils estimaient qu'un tel système favoriserait la coopération entre les partis au Parlement. Les partisans estimaient qu'un tel système permettrait d'élire un Parlement plus représentatif de la volonté de l'électorat.

Les opposants aux systèmes proportionnels ont rejeté l'importance de favoriser la proportionnalité des partis au détriment d'autres proportionnalités, qu'ils jugent plus importantes, comme la proportionnalité sexuelle et ethnique. Nous pouvons choisir d'adhérer à un parti, mais nous ne pouvons pas choisir notre sexe ou notre groupe ethnique.

De nombreuses personnes, qu'elles appuient ou non les systèmes mixtes ou proportionnels, se sont dites préoccupées concernant le fait que les listes de partis favorisent le copinage et les députés qui n'ont pas de compte à rendre aux électeurs. Même les personnes qui appuient les systèmes mixtes proportionnels estiment qu'il est important que les électeurs puissent classer directement les listes des partis ou voter directement pour les candidats figurant sur ces listes.

Est-ce que les participants ont discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas s'engager dans le processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

Plusieurs ont mentionné que le fait de n'avoir qu'un seul jour du scrutin principal décourage la participation, et ont suggéré notamment des élections s'échelonnant sur plusieurs jours ou durant le week-end, ainsi que le vote en ligne. Un participant a suggéré une loterie permettant d'attribuer des prix à des électeurs choisis au hasard. Un autre était d'avis qu'un système plus « légitime », reflétant plus fidèlement les intentions des électeurs, encouragerait la participation.

Est-ce que les participants sont d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

La plupart des participants qui se sont exprimés sur cette question favorisaient le vote obligatoire comme moyen d'accroître la participation aux élections, tout en ajoutant que c'est la responsabilité des citoyens de voter, à condition qu'il demeure possible de laisser le bulletin de vote vide ou de l'annuler.

Ceux qui s'y opposaient estimaient que si on obligeait les gens à voter, ils ne prendraient pas la chose au sérieux, ce qui pourrait donner des résultats « ridicules » qui entraîneraient une « dégradation du système ».

Est-ce que les participants ont discuté la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Ceux qui ont abordé cette question étaient divisés sur le vote en ligne.

Ceux qui appuyaient le vote en ligne ont affirmé qu'il permettrait d'augmenter le taux de participation et faciliterait le processus de vote pour les gens occupés.

Bon nombre de ceux qui s'y opposent, dont certains ont travaillé dans le secteur des technologies de l'information, se sont dits préoccupés concernant la sécurité. Parmi les autres préoccupations exprimées, il y avait les risques du recours à la coercition envers les électeurs, surtout les personnes âgées et les personnes dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. Un autre participant était d'avis que le vote par anticipation donne aux électeurs suffisamment de temps pour voter.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électoral (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016

Est-ce que d'autres sujets majeurs ont été discutés par les participants? (c.-à-d. référendum, la représentation des femmes/minorités, l'accessibilité, le taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Un seul participant a mentionné la tenue d'un référendum, à l'appui d'un vote en deux étapes semblable au processus de réforme de la Nouvelle-Zélande. Toutefois, plusieurs participants ont souligné la nécessité de mener, sans le précipiter, un processus de délibération qui invite les citoyens à prendre part au processus de réforme.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (limite suggérée : 1 000 mots)

- Aucun consensus clair ne s'est dégagé sur la réforme, bien que la majorité préfère un changement plutôt que le statu quo.
- Les participants sont majoritairement opposés à un système selon lequel les listes sont dressées par les partis; tout système comportant des listes doit permettre aux électeurs de classer ou de dresser ces listes.
- Le vote en ligne recevrait l'appui de la majorité si la sécurité et l'intégrité du système pouvaient être assurées et si les risques de coercition des personnes vulnérables pouvaient être éliminés.
- Une participation accrue de la part du public et des programmes d'information sur les systèmes de vote possibles sont souhaitables.

Soumission du rapport au Comité spécial de la réforme électorale (ERRE)

Date : 26 septembre 2016

Signature du (de la) député (e)

Salma Zahid

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)
131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6
Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 ERRE@parl.gc.ca

Date limite : Le vendredi 14 octobre 2016